

Communiqué de Presse

Orléans, le 27 juin 2020

Daher : Concevoir et produire en France les appareils de demain ?

L'annonce brutale de la fermeture du site Daher à Saint Julien de Chedon est un choc pour les 350 salariés. Comme toujours les élus s'alarment des conséquences économiques et sociales sur un bassin d'emploi déjà fragile.

Mais le discours des parlementaires est pour le moins surprenant, surtout pour ceux qui appartiennent à la majorité.

Certes la crise économique liée à la gestion catastrophique de la crise du Covid-19 touche particulièrement le secteur aéronautique.

Mais il n'en reste pas moins que les carnets de commandes restent bien remplis et que l'activité va reprendre à moyen terme. Le plan de soutien à l'aéronautique d'un montant de 15 milliards d'euros est destiné à passer ce cap et comprend un volet intitulé « *investir pour concevoir et produire en France les appareils de demain.* »

Or il faut savoir qu'une partie des activités du site de Saint Julien était déjà en cours de délocalisation à Tanger au Maroc depuis plusieurs mois (transfert de machines, formations etc...)

On voit bien que Daher saisit l'occasion du Covid-19 non pas pour relocaliser, mais pour accélérer son plan de délocalisation vers les pays à moindre coût de main d'œuvre.

Le Rassemblement national soulèvera cette question lors de la prochaine session du conseil régional et attend sur ce point la réponse du gouvernement, afin qu'il agisse dans ce dossier en conformité avec les grandes déclarations du Président de la République.

En espérant que ce ne soit pas de la poudre de perlimpinpin.